



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE
PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ

LE 10 DÉCEMBRE 2014

EQUIPE PROJET
POUR LA MISSION
DE PREFIGURATION

n° 1

Affaire suivie par L. JEANMOUGIN et L. GEBEL
Laurence.jeanmougin@franche-comte.pref.gouv.fr
laurent.gebel@bourgogne.pref.gouv.fr

LE PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE
et
LE PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ

à

Madame la Directrice régionale des affaires culturelles de
Bourgogne
et
Monsieur le Directeur régional des affaires culturelles de
Franche-Comté

Objet : Feuille de route dans le cadre des travaux de la mission de préfiguration de la réorganisation des services régionaux de l'État dans la région Bourgogne – Franche-Comté.

Le Premier Ministre a présenté, par courrier du 16 septembre 2014, la feuille de route gouvernementale en matière de réforme de l'État et de simplification.

L'ambition est d'aboutir à un État plus efficace, plus moderne et qui valorise le potentiel de ses agents.

Par lettre de mission du 13 novembre 2014, dont vous avez été destinataire, le Premier Ministre a confié aux deux préfets de région Bourgogne et Franche-Comté une mission de préfiguration de la réorganisation des services de l'État.

Dans ce cadre, la réflexion et le travail engagés suite au CAR inter-régional doivent être poursuivis.

Ainsi, en complément des quatre groupes transversaux portant sur les thématiques des ressources humaines, de l'organisation, des cultures professionnelles et de l'articulation du niveau régional/départemental, nous souhaitons qu'une réflexion conjointe soit menée au sein de chaque binôme de directions régionales.

La réussite de cette mission sera notamment liée à la reconnaissance de la dimension humaine et sociale des organisations et à leur intégration au plus tôt dans les réflexions à conduire.

1/2

Les objectifs recherchés

Il s'agit de participer au début de la réflexion sur la future organisation possible des services de l'État en région. Cette démarche est conduite en parallèle de la réforme de la carte des régions. Elle aboutira à la proposition de scénarios, afin d'envisager la meilleure réponse possible à l'action collective.

L'objectif est donc de constituer une véritable force de proposition afin d'éclairer le processus de décision qui sera mené au niveau national.

Les livrables demandés

Le résultat de votre travail abordera les points suivants :

1. Présentation des enjeux stratégiques pour les politiques publiques menées sur le nouveau périmètre Bourgogne – Franche-Comté ;
2. Implications sur les modes de travail (convergences, particularités, organisation interne, possibilités de mutualisations, ...) ;
3. Analyse comparée de scénarios mêlant approche géographique et fonctionnelle, qui présentera pour chacun les avantages / faiblesses / opportunités / menaces, notamment sur les points de la lisibilité de l'organisation considérée (primo), de sa capacité à mettre en œuvre les politiques publiques (secundo) et du coût financier estimé pour parvenir à cette organisation (tertio). Par ailleurs, vous formulerez des propositions afin d'envisager des pistes d'amélioration dans le travail entre les différents niveaux d'administration, dans l'organisation du pilotage stratégique et dans l'allocation des compétences et la mutualisation des moyens ;
4. Vous apporterez en outre des éléments de réponse quant aux conséquences prévisibles de la préfiguration en organisation et en RH, de manière à identifier les enjeux dans ces domaines ;
5. Enfin, vous vous attacherez à examiner les conditions de la réussite de la réforme en termes de calendrier et de progressivité de sa mise en place, notamment au travers d'une période transitoire dont vous voudrez bien estimer la durée .

Le calendrier

Vos travaux sont attendus pour le 15 janvier 2015, délai de rigueur.

Ils feront, à compter de cette échéance, l'objet d'une exploitation par les groupes de travail transversaux reconduits par le comité de pilotage inter-régional.

Nous vous remercions par avance pour votre implication personnelle dans cette démarche.


Eric DELZANT


Stéphane FRATAGGI